

## **De la Séparation à l'apaisement : les principes de la République laïque**

matinée sous la présidence de Jean Tulard, président de l'Académie

9 h 00

▪ Présentation du colloque

par M. André Damien, vice-président de l'Académie, responsable du centenaire de la loi de 1905

▪ Conférence introductive

par M. Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée nationale ,

▪ De l'histoire au droit : construction d'une mémoire et fabrication de la loi en 1905,

par M. Yannick Blanc, sous-directeur au ministère de l'Intérieur

10 h 45 - Pause

▪ La République et la canonisation de Jeanne d'Arc,

par M. Jean Cluzel, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

▪ Du refus à l'acceptation : l'Eglise catholique et la Séparation,

par M. Alain Boyer, sous-préfet de Chalon-sur-Saône

▪ Le gallicanisme après la Séparation : l'exemple de Louis Canet,

par M. Fabrice Robardey, chercheur en histoire

12 h 30 - Interruption

après-midi sous la présidence de M. Jean Cluzel, membre de l'Institut

14 h 45

▪ La notion juridique française de la laïcité,

par Jacques Robert, ancien membre du Conseil constitutionnel, président honoraire de l'université Paris II.

▪ Un Etat laïque peut-il définir la religion ?,

par Jean-Marie Woehrling, président de tribunal administratif

▪ Définitions juridiques : Liberté religieuse et liberté des cultes,

par Patrice Rolland, professeur à l'université Paris XII

16 h 15 - Pause

▪ Le Conseil d'Etat et les cultes depuis 1905 : une jurisprudence capitale,

par M. Michel Bernard, conseiller d'Etat honoraire

▪ Laïcité de la République et liberté de conscience, principes du droit constitutionnel français

par M. Pierre Joxe, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel

18 h 00 - Séparation